

Service instructeur
Service Environnement
et Agriculture

N° 6e/37-07

Service consulté

C051
FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG
POUR L'ANNEE 2007

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour le financement du poste d'animateur GERPLAN pour la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg, pour l'année 2007. Le montant de notre subvention serait de 14.635,20 €.*

La communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg sollicite l'aide financière du Département pour le poste d'animateur GERPLAN en 2007, qui est passé de 100% à 80 % le 1^{er} septembre 2006.

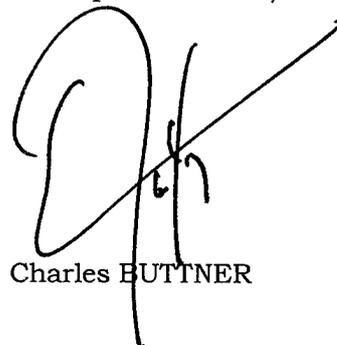
La commission permanente réunie le 11 mars 2005 a délibéré en faveur du financement du poste pour une durée de 4 ans (40 % maximum du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 45.735 €/an).

Le montant du coût de fonctionnement du poste pour 2007 est de 37.410,73 €. Le plafond subventionnable étant de 45.735 € pour un équivalent temps plein, pour un poste à 80% il est de 36.588 €/an, ce qui induit une aide départementale pour 2007 de 14.635,20 €.

Pour mémoire, la subvention départementale versée se montait à 8.486,13 € pour 2004, à 14.788,05 € pour 2005 et à 15.361,06 € pour 2006.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Pour 2007, le montant maximal de l'aide départementale est de 14.635,20 €, qui sera prélevé au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles HUTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 MAI 2007

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03583	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Animateur GERPLAN 2007	14 635,20
Total		14 635,20